

Environnement : France et Union européenne

Le droit européen de l'environnement est la source majeure de la législation française en la matière. Les améliorations constatées, de même que les défis écologiques qui se dressent aujourd'hui, s'appliquent ainsi aux deux niveaux, France comme Union européenne (UE).

En 2018, la quantité de déchets municipaux produite en France (536 kg/habitant - hab.) est supérieure à la moyenne de l'UE (488 kg/hab.). Cette quantité varie de 272 kg/hab. en Roumanie à 814 kg/hab. au Danemark. En 2018, le volume de déchets produit par l'ensemble des activités économiques est au même niveau en France (5,1 tonnes/habitant - t/hab.) qu'en UE (5,1 t/hab.). La quantité de déchets produite a augmenté en France entre 2016 et 2018 (+ 6,1 %), en raison notamment de la hausse des déchets issus du secteur des services. La quantité de déchets totaux dans l'UE a progressé de 2 %.

En 2018, la consommation intérieure apparente de matières s'élève à 11,5 tonnes par Français, alors que la moyenne européenne s'établit à 13,5 t/hab. (estimation Eurostat). Au sein de l'UE, cette consommation varie de 8,1 t/hab. en Italie à 34 t/hab. en Finlande, en raison de l'importance des industries forestière et d'extraction dans ce pays. En France, elle a diminué de 20,8 % par rapport à 2000, une baisse supérieure à celle observée dans l'UE (- 10,8 %). À l'inverse, dans la plupart des pays baltes et de l'Europe de l'Est, la consommation intérieure apparente de matières augmente.

En 2019, les émissions françaises de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O et gaz fluorés) par habitant (6,9 tonnes équivalent CO₂/habitant - t CO₂ éq) sont inférieures de 18 % par rapport à celles de l'UE (8,6 t CO₂ éq). L'écart est légèrement moindre au niveau de l'empreinte carbone. Le bouquet énergétique est en grande partie responsable de ces écarts : en France, le nucléaire occupe une place prépondérante et la part des énergies renouvelables est légèrement inférieure à la moyenne européenne (17,2 % de la consommation finale d'énergie contre 18,9 % pour l'UE). Entre 2018 et 2019, la part des énergies renouvelables a

progressé de 0,8 point en France et de 0,9 point dans l'UE (*tableau 1*).

En France comme au sein de l'UE, la qualité de l'air, de l'eau ou les menaces sur la biodiversité restent des défis écologiques. La mise en œuvre des normes européennes pour les rejets et les concentrations de certains polluants atmosphériques a permis une amélioration globale de la qualité de l'air, en particulier en France. Cependant, en 2017, la France, comme onze autres États membres, dépasse les seuils européens à la fois pour les concentrations ambiantes d'ozone, de dioxyde de soufre et de particules (PM_{2,5}).

Plus de la moitié des masses d'eau de l'UE ne sont pas en bon état, essentiellement en raison des pollutions par les nitrates. Pour la France, les pesticides constituent un autre paramètre déclassant, même si leur utilisation reste proche de la moyenne européenne.

Parmi les nombreux indicateurs de suivi de la biodiversité, les effectifs des oiseaux communs des milieux agricoles ont diminué de près de 50 % entre 1990 et 2017. Cette dynamique est moindre dans l'UE (- 30 %).

Pour répondre aux enjeux environnementaux, les autorités publiques combinent instruments réglementaires et financiers dans leurs interventions. Sous l'effet de la mise en place de la taxe carbone et de la fin de certaines exonérations, le poids des taxations environnementales en France se rapproche en 2019 de celui de l'UE (2,32 % contre 2,36 % pour l'UE). En 2013, l'écart atteignait 0,4 point (*graphique 1*).

Une autre réponse possible pour les États est la mise en place de dispositions législatives et réglementaires, mais également la dépense publique de protection de l'environnement. En 2017, cette dépense des administrations publiques dans le domaine environnemental atteint 1,0 % de produit intérieur brut en France, une part supérieure à celle de l'UE (0,8 %) - (*graphique 2*).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France dans l'Union européenne - Édition 2019*, Insee, *Insee Références*, avril 2019, 200 p.
- Eurostat

Environnement : France et Union européenne

Tableau 1 : principales caractéristiques environnementales de l'Union européenne

	Déchets municipaux ¹ (en kg/habitant)	Déchets des activités économiques et des ménages (en tonnes par habitant)	Consommation intérieure apparente de matières (en tonnes par habitant)	Consommation intérieure apparente de matières (en base 100 en 2000)	Émissions de gaz à effet de serre par habitant (en t CO ₂ éq/habitant)	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)	Dépassements des seuils de concentrations (en nombre de polluants concernés)
	2018	2018	2018	2018	2019	2019	2017
Allemagne	606,0	4,9	15,0	90,0	10,7	17,4	3
Autriche	579,0	7,4	18,9	111,1	9,2	33,6	3
Belgique	409,0	5,9	12,0	104,3	10,8	9,9	1
Bulgarie	407,0	18,4	20,3	137,0	8,3	21,6	3
Chypre	nd	2,7	18,2	90,9	11,3	13,8	1
Croatie	432,0	1,4	10,4	134,6	6,0	28,5	3
Danemark	814,0	3,7	23,6	104,4	8,9	37,2	0
Espagne	475,0	2,7	9,0	64,5	7,5	18,4	3
Estonie	405,0	17,6	31,8	198,2	15,3	31,9	0
Finlande	551,0	23,3	34,6	110,7	10,7	43,1	0
France	536,0	5,1	11,5	89,0	6,9	17,2	3
Grèce	515,0	4,2	11,0	79,9	9,0	19,7	nd
Hongrie	381,0	1,9	15,7	125,3	6,6	12,6	3
Irlande	598,0	2,9	24,1	97,4	13,2	12,0	0
Italie	499,0	2,9	8,1	53,1	7,3	18,2	3
Lettonie	407,0	0,9	14,5	184,0	6,3	41,0	0
Lituanie	464,0	2,5	17,7	193,2	7,4	25,5	0
Luxembourg	803,0	15,0	22,8	129,9	20,3	7,0	2
Malte	663,0	5,4	13,4	138,7	5,5	8,5	2
Pays-Bas	511,0	8,5	9,4	86,0	11,6	8,8	1
Pologne	315,0	4,6	19,3	143,4	11,0	12,2	3
Portugal	508,0	1,5	17,0	82,9	7,0	30,6	3
Tchéquie	351,0	2,6	16,0	96,0	12,2	16,2	3
Roumanie	272,0	10,4	23,1	243,7	6,0	24,3	3
Royaume-Uni	463,0	4,3	8,3	77,2	7,5	12,3	1
Slovaquie	414,0	2,3	13,5	146,1	8,0	16,9	2
Slovénie	486,0	4,0	14,4	85,7	8,5	21,7	2
Suède	434,0	13,7	24,8	141,7	5,4	56,4	1
Union européenne	488,0	5,1	13,5	93,7	8,6	18,9	-

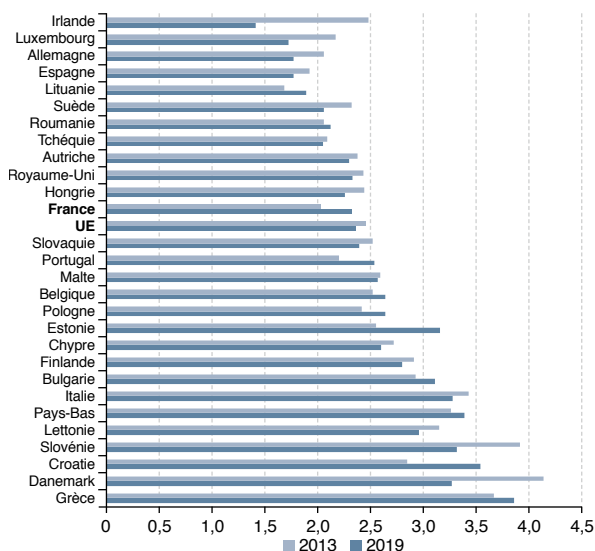
¹Hors délais et gravats.

nd = non disponible.

Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2020

Graphique 1 : total des taxes environnementales, en 2013 et 2019

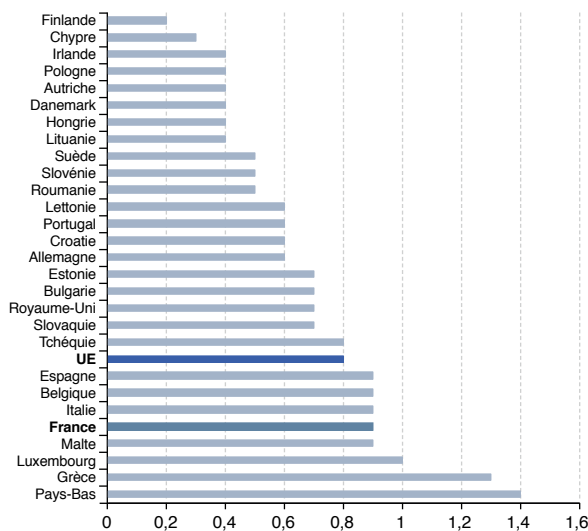
En % du PIB



Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2020

Graphique 2 : dépense des administrations publiques dans le domaine environnemental, en 2017

En % du PIB



Source : Eurostat, extraction des données en décembre 2020